

Succession familiale jamais établie depuis 1987

Par **Delanghe jean michel**, le **25/01/2018** à **18:40**

Mon père est décédé depuis 1987 la succession n'est tjrs pas établie sa veuve exploite ce bien depuis et se refuse à toute tentative de solution amiable que puis je faire n'ayant pas les moyens financiers pour faire appel a un professionnel pour m'aider a resoudre ce probleme ayant constaté de nombreuses irrégularités et J'ai la conviction que cette situation est compliquée par de nombreuses malvaillances et un montage juridique pour m'écarter de la succession quels sont les recourts pour enfin solder cette situation